

**CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES**  
**PROMOTION SENIORS MESSIEURS**  
**9 et 10 Septembre 2023 - Golf du Pic Saint Loup**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Pour les clubs : compétition limitée à 8 équipes** ouverte aux clubs de la Ligue Occitanie n'ayant pas d'équipes inscrites au Championnat de Ligue par Equipes 1<sup>ère</sup> Division Seniors Messieurs 2023 retenus dans l'ordre de réception des inscriptions.

A la clôture des inscriptions des équipes, si le nombre maximum d'équipes inscrites au Championnat de Ligue par équipes Seniors Dames n'est pas atteint, les places restantes seront reportées dans le Championnat de Ligue par équipes Promotion Seniors Messieurs dans la limite de 120 joueuses et joueurs cumulés.

**Pour les équipiers :** voir le règlement général - (§ I-2-1/ Equipiers)

Ouverte aux joueurs **ayant 50 ans ou plus** la veille de l'épreuve.

**FORME DE JEU**

**1er jour - Phase de qualification :**

6 joueurs / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

**2ème jour - Phase finale pour la montée :**

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 premières équipes jouent pour la montée en élimination directe : 1 v 8 ; 2 v 7 ; 3 v 6 ; 4 v 5

**Les 4 équipes gagnantes des matchs de la phase finale montent en 1<sup>ère</sup> Division.**

*Si plus de 8 équipes retenues :*

**2ème jour - Phase finale pour le classement :**

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les équipes classées 9<sup>ème</sup> et après jouent pour le classement : 9 v 10 ; ...

**ENGAGEMENT**

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le **28 juillet 2023**.

**Si le nombre maximum d'équipes est atteint à la date limite d'engagement, l'ordre de réception des droits d'inscription sera prioritaire.**

**Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la ligue peut accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

**Le règlement des droits d'inscription qui s'élèvent à 250 € (journée de reconnaissance pour 8 joueurs comprise) devra se faire par virement\* au plus tard le 28 juillet 2023.**

**Les équipes dont les droits d'inscription n'auront pas été reçus à la clôture des inscriptions des équipes pourront être déclarées « forfait » et retirées de la liste des participants.**

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le **1<sup>er</sup> septembre 2023**.

Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait **après la date limite d'inscription des clubs restera acquis à la Ligue.**

**Forfait :** Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.